

## HISTOIRE, LINGUISTIQUE ET SOURCES ORALES

0. En 1990, lors d'un colloque international sur le thème « Données orales et théorie linguistique » (Gand, mai 1990)<sup>1</sup>, la réflexion s'était organisée autour de trois questions principales : (1) la linguistique de l'oral, une autre linguistique ? ; (2) les corpus oraux, pour quoi faire ? ; (3) la variation, où et comment la décrire ?

Cinq années plus tard nous aimerions reprendre les deux premières questions, en élargissant quelque peu la perspective.

Pour la première question, il nous paraît intéressant de comparer la linguistique, en ce qui concerne l'intégration et l'impact des sources orales, à d'autres disciplines où la même problématique se pose, et en particulier l'histoire<sup>2</sup>. L'évolution, en 25 ans, d'une « histoire orale » en marge de l'histoire « traditionnelle » et utilisant ses propres canaux de diffusion (colloques, associations et revues), vers une histoire « sans adjectifs », qui intègre les sources orales parmi d'autres, est particulièrement révélatrice.

Pour la deuxième question, nous proposons de compléter les conclusions de 1990 à partir de l'analyse de travaux concrets utilisant des corpus oraux. Il s'agira de mesurer l'apport des données orales dans l'analyse de certaines structures syntaxiques particulières (listages,

---

<sup>1</sup> Cf. Travaux de Linguistique 21, 1990.

<sup>2</sup> Notre intérêt pour l'histoire orale découle d'une participation de plusieurs années au projet d'histoire orale du département d'histoire contemporaine de l'Université de Barcelone. Cf. en particulier M. Vilanova et D. Willems, Problems and methods in Oral History in Spain (1980), ainsi que *Lengua y poder en Cataluña en los años treinta* (1985).

structures à sujet inversé, pseudo-clivées), dans l'interprétation de la négation ou dans l'étude de langages spécifiques tel le discours aphasique<sup>3</sup>.

1. Si l'intérêt pour les sources orales en histoire est ancien, l'histoire orale en tant que mouvement et méthodologie spécifiques remonte aux années 1970<sup>4</sup>. Il est intéressant de se pencher sur les spécificités de cette approche, sur son évolution pendant ces 25 ans, sur l'impact qu'elle a exercé sur l'activité historique en général, et sur son influence en ce qui concerne l'analyse des sources écrites. De comparer finalement ce bilan avec la situation actuelle en linguistique.

En synthétisant considérablement<sup>5</sup>, les apports de l'HO se situent essentiellement sur quatre plans :

1.1. Sur un plan purement documentaire, les sources orales fournissent des *données complémentaires* par rapport aux sources écrites. Celles-ci sont souvent fragmentaires, même en ce qui concerne des événements historiques importants telle la deuxième guerre mondiale (par exemple, l'histoire de la résistance en France, ou celle de la bombe atomique au Japon). Sur un autre plan, l'histoire du continent africain par exemple nous est surtout connue à travers les documents écrits coloniaux, qui, quoique importants, ne représentent qu'un point de vue sur les événements.

A côté de leur caractère fragmentaire, il est intéressant de signaler que les archivistes nous mettent en garde contre un appauvrissement qualitatif du document officiel contemporain : l'utilisation de nouveaux moyens de communication (le télécopieur ou le téléphone par exemple) ainsi que

<sup>3</sup> Nous nous sommes basés en particulier sur les thèses de doctorat suivantes : Callebaut B., *La négation en français contemporain. Une analyse pragmatique et discursive*, Gand, 1989 ; Cappeau P., *Le sujet postposé en français contemporain. Analyse syntaxique*, Aix-en-Provence, 1992 ; Loufrani Cl., *Analyse de discours de locuteurs classés comme aphasiques. « De l'art de tourner autour du mot »*, Aix-en-Provence, 1989 ; Ndiaye M., *L'analyse syntaxique des joncteurs*, Aix-en-Provence, 1989 ; Roubaud M.N., *Étude des constructions pseudo-clivées dans le cadre de l'approche pronominale*, Aix-en-Provence, 1994.

<sup>4</sup> L'HO a fait sa première apparition au XIV<sup>e</sup> Congrès des Sciences Historiques à San Francisco en 1975, sous forme d'une table ronde en marge du congrès officiel. Au congrès suivant à Bucarest en 1980, l'HO était officiellement représentée par une section propre.

<sup>5</sup> Pour faire la présente synthèse, nous nous sommes largement basés sur les textes préparés en vue de la session spéciale consacrée à l'HO du XVIII<sup>e</sup> Congrès des Sciences Historiques (Montréal, août 1995). Le thème proposé pour cette session, présidée par Ph. Joutard, était précisément l'évaluation de 25 années d'histoire orale. Les textes sont publiés en version espagnole dans *Historia y fuente oral*, 14, 1995.

l'exigence croissante de transparence publique se fait au détriment de la qualité des documents écrits<sup>6</sup>.

1.2. Sur le plan thématique, les sources orales permettent d'autre part d'*élargir le champ historique* en y incluant des domaines largement ignorés par les sources écrites traditionnelles : l'histoire des minorités (?) sociales et ethniques ou, plus globalement, de tous les groupes éloignés des centres de pouvoir, l'histoire de la vie quotidienne, des régions, des campagnes, etc. L'HO s'est ainsi en quelque sorte « spécialisée » en l'histoire des groupes par ailleurs invisibles (les femmes, les noirs, les analphabètes, etc.). C'est cette thématique particulière qui a contribué à faire de l'HO en quelque sorte une histoire « en marge », où la source orale - seule disponible - est considérée comme objet historique à part entière. Un domaine particulièrement fertile est celui des « histoires de vie », menant à une réflexion sur la mémoire historique et sur les représentations de l'histoire chez ceux qui l'ont vécue ou subie.

1.3. Mais c'est sans doute sur le plan méthodologique et plus largement épistémologique que se situe la contribution majeure de l'HO. Celle-ci s'est en effet, plus systématiquement peut-être que l'histoire traditionnelle, penchée sur des questions d'ordre méthodologique. C'est que, avec l'utilisation de la technique de l'entrevue pour la constitution des documents oraux, l'histoire, d'une science essentiellement interprétative, devient également une *science expérimentale*. L'historien perd sa position de pur interprète pour aider à créer lui-même sa source, dont, par le biais du mécanisme question/réponse, il est en quelque sorte co-responsable, sa subjectivité se mêlant à celle de son témoin. Il peut aussi dans une certaine mesure contrôler la source en multipliant les entrevues ou en les répétant dans le temps. Cette co-responsabilité de l'historien mène à un intérêt renouvelé pour le processus même de création d'une source historique : celle-ci n'est plus un savoir reçu, mais une connaissance à construire. On s'intéresse de plus en plus au contexte et aux conditions de production ; les erreurs, oublis et autres scories font partie du matériel historique<sup>7</sup>. Sur ce point, la terminologie en usage chez les historiens japonais est révélatrice : la langue parlée y reçoit le nom de langue « écoutée » et la transcription devient l'« écoute transcrite », mettant ainsi en lumière le rôle actif de l'historien dans le processus historique<sup>8</sup>.

<sup>6</sup> Cf. J. P. Wallot, « Archivistique et histoire orale au Canada », in *Historia y fuente oral*, 14, 1995.

<sup>7</sup> Cf. Ph. Joutard, « Le témoignage oral et la recherche historique : progrès ou déclin ? », *ibidem*, 1995.

<sup>8</sup> Cf. Tadahide Hirokawa, « Les sources orales au Japon », *ibidem*, 1995.

La question la plus débattue est certainement celle de la *subjectivité* de la source orale : subjectivité considérée d'abord comme un handicap, conséquence inévitable d'une méthodologie spécifique ; subjectivité revendiquée par la suite comme objet historique à part entière ; subjectivité d'ailleurs largement partagée avec de nombreuses sources écrites.

Avec le problème de la subjectivité se pose celui, essentiel pour l'historien, de la *fiabilité* des documents oraux. Le substantif « sources » par opposition à « données », plus utilisé en linguistique, traduit bien cette préoccupation : le document comme point de départ d'une interprétation, comme preuve d'une hypothèse. Notons sur ce point l'attitude contradictoire qui consiste d'une part à accorder toute foi aux témoignages oraux dans le cadre des procès juridiques, ou aux témoignages écrits quels qu'ils soient, mais de se méfier d'autre part des sources orales en général. Une attitude qui n'est pas sans nous rappeler celle des grammairiens et des linguistes il n'y a pas si longtemps, assimilant trop facilement langue écrite à langue soignée, langue parlée à langue populaire et incorrecte... L'opposition individuel /v/ officiel ne coïncide pas avec l'opposition oral /v/ écrit : il y a des sources orales officielles (cf. la tradition orale) comme il y a des sources écrites individuelles (des lettres p. ex.). Il reste néanmoins que la source orale présente des caractéristiques particulières : elle est en effet artificiellement suscitée en vue d'une exploitation historique, alors que la source écrite est « spontanée » dans la mesure où sa raison d'être ne se situe pas dans son exploitation historique. Par ailleurs, la source écrite est souvent simultanée aux événements décrits, le témoignage oral étant, lui, le plus souvent postérieur. L'opposition mémoire/histoire prend ici tout son sens.

Les archivistes posent eux aussi le problème de la fiabilité des sources, mais sur le plan plus concret de la qualité des documents eux-mêmes : ils insistent sur la nécessité d'une transcription bien faite, d'une contextualisation précise du document et s'interrogent sur les possibilités de réutilisation. Ils posent finalement le problème de la conservation des documents oraux (stabilité physique, compatibilités techniques etc.). Le temps du dilettantisme est révolu. Finie aussi l'époque des premières archives orales (Université de Columbia), où jusqu'aux années 60, seule la transcription était considérée comme document historique, le support oral de l'enregistrement étant tout simplement détruit...

Les études d'HO affichent finalement un intérêt marqué pour *l'interdisciplinarité* : les histoires de vie concernent tant les

anthropologues et les sociologues que les historiens ; la source orale se prête par ailleurs à une extension vers l'image et les médias ; les rapports avec la littérature (e.a. les travaux sur la narrativité) sont aussi fréquemment à l'ordre du jour.

1.4. Ces aspects spécifiques de l'HO, surtout sur le plan thématique et méthodologique, ainsi que la méfiance des historiens classiques expliquent sans doute l'évolution en première instance vers une discipline autonome possédant ses canaux de diffusion propres. Ainsi, depuis 1977, les colloques internationaux d'HO se succèdent à intervalles réguliers. On assiste également à la création dans divers pays d'associations d'HO et de revues spécialisées<sup>9</sup>. A ce mouvement d'autonomie a succédé récemment un mouvement d'intégration : certaines revues disparaissent ou changent de perspective ; le terme même d'HO fait place à celui plus neutre d'histoire à base de sources orales. En bref, l'accent est mis sur la complémentarité des sources et l'unicité de la recherche historique.

Dans cette évolution globale, il est intéressant de constater des différences importantes d'un pays à l'autre : si en Angleterre ou en Italie l'HO s'est constituée un terrain propre, représentant aussi une idéologie marquée, en France, l'utilisation de sources orales n'a jamais donné lieu à une discipline séparée : ceci se traduit par une réticence à l'emploi du terme même d'HO, l'absence d'une association spécifique ou d'une revue propre. Les raisons en sont bien connues<sup>10</sup> : citons en particulier l'aspect centralisateur de la culture française et sa méfiance par rapport à la diversité des parlers et l'oral en général et l'apparition d'autre part dès 1929, avec la revue *Annales*, d'une « nouvelle » histoire, orientée vers l'étude des mentalités et utilisant les sources orales parmi d'autres bien avant l'essor de l'HO.

2. En passant du champ historique au champ linguistique, il est intéressant de constater un certain nombre de parallélismes, ainsi que des différences significatives.

2.1. Sur le plan *thématique*, la linguistique de l'oral s'est attaquée à certains sujets et niveaux d'analyse privilégiés. Sur le plan discursif, il va de soi que l'analyse de la conversation ou du dialogue - genre éminemment oral - occupe une place importante. Certains centres de recherche en ont fait leur principal objet d'étude (cf. Genève ou Lyon).

<sup>9</sup> Cf. e.a. Oral History (Angleterre), Journal of Oral history (Etats-Unis), Oral History Review (E.U.), Historia y fuente oral (Espagne), Fonti Orali (Italie).

<sup>10</sup> Fait souvent souligné cf. Ph. Joutard, 1983 ; M. Trebitsch, 1992.

Les spécialistes de l'oral se sont également intéressés plus particulièrement aux phénomènes d'énonciation et de subjectivité, qui occupent à l'oral une place plus prépondérante qu'à l'écrit.

Les différences dans le mode de production, et plus particulièrement la multidimensionnalité de l'oral, ont mené à un intérêt renouvelé bien qu'encore modeste pour la prosodie<sup>11</sup> d'une part, les phénomènes gestuels de l'autre. En syntaxe, on s'est également intéressé aux phénomènes propres à la « production » de la langue parlée : répétitions, ellipses, hésitations, piétinements, dislocations, parenthèses e.a. (cf. les études du GARS à Aix-en-Provence). Ces phénomènes touchent surtout le niveau de la macrosyntaxe, où les différences entre oral et écrit sont les plus manifestes. Une place à part devrait être attribuée aux recherches portant sur la langue parlée des aphasiques, mettant précisément en lumière les problèmes que peut poser la production avec ses processus de sélection et de combinaison.

Parfois ces recherches typiquement « orales » ont jeté de nouvelles lumières sur certains phénomènes de l'écrit : E. Roulet a ainsi mis le doigt sur les aspects dialogiques des monologues écrits ; d'autres, ont étudié la « gestation » de l'écrit à travers l'analyse de brouillons.

Sur le plan de la syntaxe propositionnelle, on s'est en premier lieu intéressé aux structures qui différaient de façon sensible de celles de l'écrit (les formes spécifiques de l'interrogation, la disparition du *ne* négatif, l'emploi de relatives non standard etc.). On a constaté que ces différences étaient en réalité peu nombreuses et qu'elles permettaient souvent de mieux éclairer le système de la langue tout court, l'analyse de l'oral complétant en quelque sorte les zones d'ombre de l'écrit. C'est le cas par exemple du système des pronoms derrière l'impératif (*donne m'en /v/ chantes-en*) qui ne devient compréhensible qu'en prenant en considération aussi bien les données orales qu'écrites. Il en va de même pour les phénomènes de l'apposition et de la coordination dont l'étude gagne en profondeur en les situant dans le cadre plus large des « listes », dont l'oral présente une exploitation plus variée.

La plupart des études concernent des phénomènes qui existent tant à l'oral qu'à l'écrit. La prise en considération de données orales a mené :

a) à la révision de certains outils descriptifs, telle la notion de « phrase » ou de « subordination » par exemple. Toutefois, plutôt que

<sup>11</sup> Des progrès importants dans l'analyse prosodique ont par ailleurs été faits dans le domaine de la synthèse de la parole, dans une perspective toutefois différente.

de surimposer un outillage nouveau à la panoplie existante, on songe à réviser celle-ci afin d'y intégrer les données orales, à créer en quelque sorte un outillage passe-partout ;

b) au déplacement des limites syntaxiques et lexicales de certains phénomènes : ainsi, une étude récente sur le pseudo-passif révèle une utilisation moins contrainte de cette structure à l'oral qu'à l'écrit ; le contraire se fait jour dans le cas des structures à sujet inversé, dont l'oral se sert moins que l'écrit du moins dans le contexte d'une phrase simple ;

c) à la délimitation de zones où l'usage est flou ou hésitant, comme dans le cas de la variabilité du pronom relatif « lequel » ou du genre du mot « espèce » (*une espèce de fleur* / *un espèce de retour*) ;

d) à la possibilité finalement de prévoir dans quel sens pourrait aller l'évolution de la langue (cf. la fréquence à l'oral des structures relatives du type « le pays que je suis né » ou des questions indirectes du type « je me demande qu'est-ce qu'il fait » par exemple).

2.2. Sur le plan *méthodologique*, mis à part le fait que la prise en compte de l'oral nécessite des méthodes spécifiques pour l'obtention des données (enquêtes, enregistrements, manipulations postérieures), le fait le plus frappant est sans doute l'orientation essentiellement descriptive de la plupart des recherches sur la langue parlée.

Bien plus qu'une opposition entre linguistique de l'oral et linguistique de l'écrit, il s'agit d'une opposition entre une démarche inductive et descriptive, que les données de départ soient écrites ou orales, et une démarche essentiellement déductive et hypothétique, la vérification pouvant se faire là aussi sur des données d'observation écrites ou parlées, à côté des données d'intuition. Si depuis les années soixante, l'intérêt pour la description a été mitigé, on constate les dernières années un regain important de ce type de recherche en particulier sous la pression des projets de traitement informatique du langage naturel, où le manque de descriptions précises et d'inventaires exhaustifs se fait cruellement sentir. Notons par ailleurs que si la linguistique s'est longtemps détournée de l'étude des réalisations concrètes, pour s'intéresser au système plus abstrait, ceci ne s'est pas fait uniquement au détriment de la langue parlée : les réalisations proprement écrites n'ont pas non plus fait l'objet de descriptions précises (cf. les études bien éparpillées sur le paragraphe, la ponctuation, la variété des formes de l'écrit etc.).

Sur le plan méthodologique, l'analyse de l'oral présente toutefois des contraintes spécifiques : la nécessité de travailler sur un corpus de données d'observation et les difficultés que présente le recours à des manipulations. Là où l'étude du système abstrait peut se faire sur des données d'intuition obtenues par introspection, ceci n'est pas le cas pour la description de l'usage, parlé ou écrit. Comme le signale F. Gadet<sup>12</sup> « on ne peut saisir les conditions d'emploi d'une forme qu'en faisant appel à des considérations statistiques ou de fréquence qui ne jouent pas habituellement un rôle central dans le travail grammatical ». A cela s'ajoute une difficulté particulière pour l'oral : « Notre capacité réflexive sur la langue (en tant que locuteur et que linguiste), bâtie sur de l'écrit standard, s'applique difficilement à d'autres données ». Et compte tenu de la dissymétrie de statut entre langue standard et langue familière, il serait illusoire d'interroger un « locuteur natif ». Signalons pour finir que l'intonation, qui joue un rôle décisif à l'oral, est plus difficilement manipulable que les éléments segmentaux. Il convient donc d'être particulièrement prudent en expérimentant avec des données orales.

2.3. La nécessité de récolte des données par corpus pose également le problème de la conservation et de la réutilisation de ces données. Le problème a été clairement posé par les historiens et plus particulièrement par les archivistes en ce qui concerne les sources orales. Les linguistes se sont également posé la question et récemment des efforts d'harmonisation ont été entrepris dans le domaine de l'édition des textes oraux, en ce qui concerne les normes de transcription et l'accessibilité des corpus<sup>13</sup>. Sur un autre plan, il serait certainement utile de contextualiser d'avantage les exemples oraux : dans une étude récente, chaque exemple oral était accompagné d'une réelle « carte d'identité » explicitant tous les aspects pertinents de la situation d'énonciation.

3. L'utilisation des données orales en linguistique n'a pas donné lieu à une « autre » linguistique. Elle a par contre complété tant l'analyse du système, en y ajoutant des dimensions supplémentaires ou des données permettant de combler les « trous » de l'écrit, que celle de l'usage. Un aspect original concerne les péripéties de production de l'oral. Si l'objet est donc partiellement différent, les méthodes d'analyse rejoignent celle de la linguistique descriptive, bien que sporadiquement on puisse trouver des

---

<sup>12</sup> Cf. « Les outils grammaticaux au risque de l'oral non standard » in *Données orales et théorie linguistique*, Travaux de Linguistique, 21, 1990, p.14.

<sup>13</sup> Cf. e.a. la banque de données orales connue sous le nom de Valibel (M. Francard).



données de langue parlée dans des approches de nature plus déductive<sup>14</sup>. En conclusion, en linguistique, il s'agit plus d'amplification du système que d'un système spécifique, d'intégration que d'indépendance.

En histoire, les changements paraissent plus profonds. L'utilisation de sources orales, si elle n'a pas vraiment donné lieu à une autre histoire, bouleverse tout de même profondément l'objet historique en reposant le problème de la vérité historique, de la subjectivité et du lien entre histoire et mémoire. Sur le plan méthodologique, la technique de l'entrevue pose le problème du rôle de l'historien dans la création de la source et ajoute au caractère essentiellement interprétatif de l'histoire une dimension expérimentale certaine.

**Dominique WILLEMS**

---

<sup>14</sup> Cf. A. Zribi-Hertz, « L'oral, la syntaxe et l'astérisque : questions méthodologiques, avec et sans réponses », *Lynx*, 18, 1988.



**Références**

- Analyse grammaticale de corpus oraux*, 1988, Lynx, 18.
- BLANCHE-BENVENISTE Cl. et JEANJEAN C., 1987, *Le français parlé*, Paris, Didier.
- BLANCHE-BENVENISTE Cl. et alii, 1990, *Le français parlé : études grammaticales*, CNRS.
- « Données orales et théorie linguistique », 1990, *Travaux de Linguistique* 21 (éd. D. WILLEMS).
- FRANCARD M., 1989, VALIBEL. « La première banque de données sur les variétés orales du français en Belgique », in *Travaux de Linguistique* 18, pp.165-168.
- GADET F., 1990, « Les outils grammaticaux au risque de l'oral non standard », in *Travaux de Linguistique* 21.
- Historia y fuente oral*, 14, 1995 « Por una historia sin adjetivos »
- JOUTARD Ph., 1983, *Ces voix qui nous viennent du passé*, Paris, Hachette.
- Recherches sur le français parlé*, Université de Provence (13 volumes).
- TREBITSCH M., 1992, *Du mythe à l'historiographie*, in D. VOLDMAN, « La Bouche de la Vérité », *Cahiers de l'IHTP*, 21.
- VILANOVA M. et WILLEMS D., *Problems and methods in Oral History in Spain*, in *Rapports du XV<sup>e</sup> Congrès International des Sciences Historiques*, Bucarest, 1980, pp. 546-554.
- WILLEMS D., « Lenguaje escrito y lenguaje oral », in *Historia y fuente oral*, 1, 1989, pp.97-107.